



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 54/2017
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 28 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-sept, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 13 Juin 2017.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, FIEVRE, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, JOUET, SEIB-TAUPIN, GARBIN.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
M. JOUSSEAUME	à	M. ZAMBONI
M. ARNAL	à	M. CASTAING
M. FERTE J.	à	Mme JOUET
Mme FERTE S.	à	Mme SEIB-TAUPIN
M. DELON	à	Mme GARBIN

EXCUSÉ : M. MARTIN.

SECRETARE : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Tarifs 2018

Vu les articles L2333-9 à L2333-12 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°78/08 adoptée en séance du 27/06/2008,

Vu la délibération n°54/13 adoptée en séance du 20/06/2013, portant exonération des préenseignes de moins de 1.5 m²,

Considérant que les tarifs maximaux de base de la TLPE sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année,

Considérant que les montants maximaux de base de la TLPE, en fonction de la taille des collectivités, s'élèvent pour 2018 à 15.50 € par m² et par an,

Madame le Maire propose l'adoption des tarifs 2018 de la TLPE selon le tableau ci-après :

SUPPORTS	SUPERFICIE	TARIFS 2017 (pour information)	TARIFS 2018
Enseignes et enseignes numériques	≤ 7 m ²	Exonération	Exonération
	≤ 12 m ²	15.40 €	15.50 €
	≤ 50 m ²	30.80 €	31.00 €
	> 50 m ²	61.60 €	62.00 €
Pré-enseigne non numérique	≤ 1.5 m ²	Exonération	Exonération
	≤ 50 m ²	15.40 €	15.50 €
	> 50 m ²	30.80 €	31.00 €
Pré-enseigne numérique	≤ 1.5 m ²	Exonération	Exonération
	≤ 50 m ²	46.20 €	46.50 €
	> 50 m ²	92.40 €	93.00 €
Dispositif publicitaire non numérique	≤ 50 m ²	15.40 €	15.50 €
	> 50 m ²	30.80 €	31.00 €
Dispositif publicitaire numérique	≤ 50 m ²	46.20 €	46.50 €
	> 50 m ²	92.40 €	93.00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'adopter les tarifs 2018 pour la TLPE tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 23 Juin 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

